



rue du Grand Champ
51520 - St Martin sur le Pré

tél : 326 213 902

fax : 326 698 329

itinéraire : 685 105 752

Email : pmh-industrie@wanadoo.fr

Site : www.pmh-industrie.com

R 70 «BASIC»

joystick à câbles

13 cv Honda
13 cv Briggs
24 cv Honda

charge utile : 650 Kg plat
550 Kg pente 35°

2 MOTEURS HYDRAULIQUES
FREINS A CABLES
1 BOGGIE PAR CHENILLE

PHOTO NON CONTRACTUELLE .

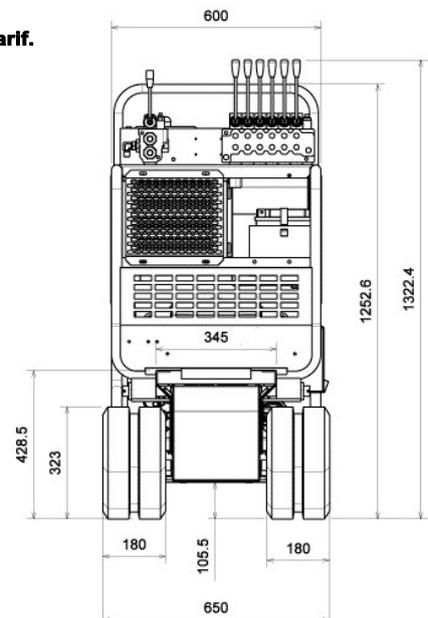
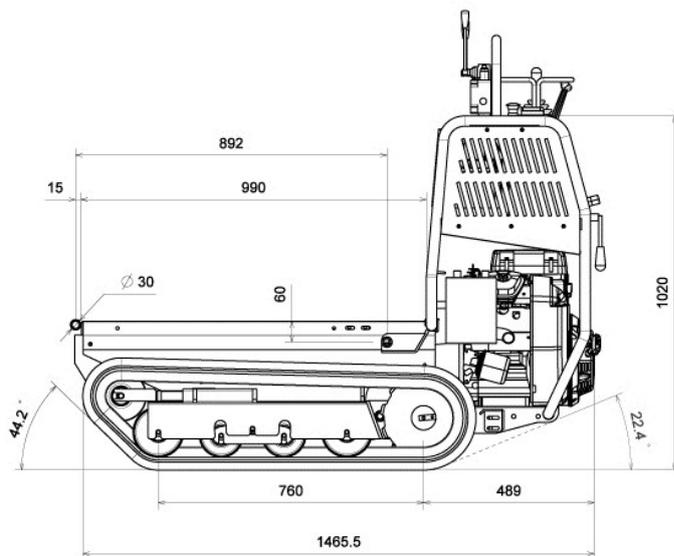
PMH-Industrie se réserve le droit des modifications sur le matériel ainsi que le tarif.

R 70 « BASIC »

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

DESIGNATION	DESCRIPTIF
- Motorisations :	- 13 CV Honda - Briggs / 24 CV Honda (essence / démarrage électrique)
- Batterie :	- 12 V / 24 Ah
- Refroidissement :	- Réfrigérant d'huile électrique (12 V) avec sonde
- Translation :	- Hydrostatique, Moteurs hydrauliques
- Système de conduite :	- Joystick à câbles « Push-pull »
- Avancement :	- Mono vitesse
- Vitesse :	- 0 à 5,5 km/h , Avant ou Arrière
- Freins :	- Par câbles
- Débit circuit hydr. Auxiliaires :	- Principal: 21 l/min / Secondaire: 14 l/min (20/24 cv)
- Nombre de distributeurs :	- 1 avec régulateur de débit / 5 avec diviseur débit prioritaire (3 x 13 cv)
- Pression circuits hydr. :	- 180 bars
- Pente franchissable :	- 35 ° avec 550 kg
- Charge utile à plat :	- 650 kg
- Poids a vide :	- 400 kg
- Contenance circuit hydr. :	- 22 l
- Capacité réservoir carburant :	- 6,5 l / 13 cv - 12,5 l / 24 cv

PHOTO NON CONTRACTUELLE .
PMH-Industrie se reserve le droit des modifications sur le materiel ainsi que le tarif.



IMPORTANT GARANTIE MOTEUR THERMIQUE

La garantie est prise en compte sur présentation des factures d'achat et d'entretiens périodiques effectués (toutes les 50 heures filtre inclus) par un concessionnaire PMH-industrie.

CHENILLETTE ROTAIR

Sont pris en compte les VICES DE FABRICATION, après examen.

Ne rentre pas dans le cadre de la garantie tout autre composant, câbles, chenilles, roulements à billes, sonde, batterie, etc. Les composants Hydraulique seront examinés au regard des entretiens périodiques effectués par les Concessionnaires sur présentation des factures.

1 ère vidange hydraulique, 50 heures avec changement du filtre et vidange des moto réducteurs.

Changement du filtre: Toutes les 100 heures

Vidange réservoir et filtre : Toutes les 250 heures

Votre Concessionnaire